Welfare Fraud Control Report 1999-2000

Introduction

The government has taken a number of important measures to detect and prevent fraud and misuse of the social assistance system. The Ministry of Community and Social Services reports annually on the results of its social assistance eligibility review processes. This report covers the period from April 1, 1999 to March 31, 2000. Measures to prevent fraud and misuse of the social assistance system have produced positive results in 1999 – 2000 including:

Table 1: Results

	1999-2000	1998-1999	1997-1998
Welfare fraud criminal convictions	557	747	1,123
Assistance reduced or terminated because of eligibility assessments / investigations	15,680	16,946	14,771
Social assistance that people were not entitled to receive	$ 46.3 M	$ 60.0 M	$ 63.0 M
Avoided future costs	$ 20.0 M	$ 38.0 M	$ 37.0 M

Eligibility Investigations

Eligibility assessments and investigations are conducted in all cases where a fraud allegation is received from a member of the public or where possible irregularities exist. Referrals come from a number of sources. Case reviews by local offices turn up discrepancies. The general public may contact local offices or call the Welfare Fraud Hotline to report cases of suspected fraud. Information-sharing agreements are another source of referrals.

All referrals are sent to local welfare offices for assessment and investigation. Eligibility review staff in provincial and municipal offices across the province investigate referrals.

A total of 55,041 referrals were received in 1999-2000. Table 2 shows the breakdown by source of these referrals.

Table 2: Source of Welfare Fraud Complaint

	1999-2000	1998-1999	1997-1998
Welfare Fraud Hotline	8,825	8,327	7,910
Information-Sharing agreements	12,502	11,577	12,514
Local provincial / municipal offices	33,714	39,158	41,229
TOTAL	55,041	59,062	61,653

In 1999-2000, follow-up was completed on 43,900 referrals . As a result of assessments and investigations conducted, 15,680 reductions or terminations of assistance were made. Table 3 shows the results for 1999-

2000.

Table 3: Results of Welfare Fraud Investigations						
	1999-2000		1998-1999		1997-1998	
	# Of Cases	% Of Cases	# Of Cases	% Of Cases	# Of Cases	% Of Cases
Social assistance reduced or terminated due to eligibility assessments and investigations.	15,680	35.7 %	16,946	33.9 %	14,771	27.6 %
No eligibility problems found	28,220	64.3 %	33,041	66.1 %	38,681	72.4 %
Total	43,900	100.0 %	49,987	100.0 %	53,452	100.0 %

In 1999-2000 there were 557 criminal convictions for welfare fraud. In addition another 601 cases were under investigation by the police, and 103 cases were referred to the provincial crown attorney.

Table 4: Police Investigations and Criminal Convictions			
	1999-2000	1998-1999	1997-1998
Criminal convictions for welfare fraud	557	747	1,123
Cases under police investigation	601	722	623
Cases referred to provincial crown attorney for possible court action	103	232	498

In cases where action was warranted, the reasons for reductions or terminations of assistance varied. Table 5 below provides a breakdown of why assistance was terminated or reduced.

Table 5: Reason for Reduction/Termination of Assistance						
	1999-2000		1998-1999		1997-1998	
	# Of Cases	% Of Cases	# Of Cases	% Of Cases	# Of Cases	% Of Cases
Incarcerated	7,139	45.5 %	5,747	33.9 %	3,136	21.2 %
Spouse not declared	1,709	10.9 %	2,475	14.6 %	3,107	21.0 %
Undeclared Income	2,309	14.8 %	2,546	15.0 %	2,559	17.3 %
Undeclared Earnings	1,416	9.0 %	1,958	11.6 %	1,743	11.8 %
Not at Stated Address	1,339	8.5 %	1,617	9.5 %	1,504	10.2 %
Rent Overstated	540	3.4 %	771	4.5 %	719	4.9 %
Child not living with recipient / child not in school	416	2.7 %	486	2.9 %	504	3.4 %
Duplicate Cheques	136	0.9 %	261	1.5 %	326	2.2 %
Undisclosed Assets	204	1.3 %	280	1.7 %	309	2.1 %
Other	472	3.0 %	805	4.8 %	864	5.9 %
Total	15,680	100.0 %	16,946	100.0 %	14,771	100.0 %

As a result of assistance that was reduced or terminated in 1999-2000, approximately $ 46 million was identified in social assistance payments that people were not entitled to receive and an estimated $ 20 million in avoided future costs. These amounts are based on the total amounts that clients must repay and an estimate of the assistance that would have been paid if situations of ineligibility had not been identified.

Welfare Fraud Hotline (1-800-394-7867)

The Welfare Fraud Hotline is a centralized 1-800 number that the general public can call to report suspected cases of welfare fraud. All fraud allegations are referred to local welfare offices for assessment and investigation. Table 6 shows the results for 1999-2000.

Table 6: Fraud Hotline

	1999-2000	1998-1999	1997-1998
Calls received by provincial hotline	19,662	21,534	18,201
Number of fraud referrals	8,825	8,327	7,910
Social assistance reduced or terminated due to eligibility assessments and investigations	883	905	1,044
Total social assistance that people were not entitled to receive / future costs avoided	$ 6.1 M	$ 6.9 M	$ 8.9 M

Information Sharing Agreements

Ontario enters into information sharing agreements with third parties to help ensure that individuals do not receive assistance to which they are not entitled. For example, information obtained from the Ministry of Correctional Services helps to identify prisoners who are illegally collecting welfare. As well, on-line access to third party data allows staff to be more accurate and timely in calculating assistance at the time of application. To date, several agreements have been signed with Ontario government ministries, other provinces and departments of the federal government. The Ministry of Community and Social Services also continues to pursue information sharing agreements with other third parties.

Table 7: Information Sharing Agreements

Other Ontario Government Ministries	• Ministry of the Attorney General (Family Responsibility Office) • Ministry of Correctional Services • Ministry of Transportation • Ministry of Training, Colleges and Universities (Ontario Student Assistance Program)
Other Provinces All provinces and territories; conducting automated data matching with:	• Alberta • Saskatchewan • Manitoba • Nova Scotia (ad hoc manual data matching with the others)
Federal Government	• Human Resources Development Canada (Employment Insurance) • Citizenship and Immigration Canada

© 2000 Queen's Printer for Ontario ~ Last Modified: November 22, 2000

This information is provided as a public service, but we cannot guarantee that the information is current or accurate. Readers should verify the information before acting on it.

Novembre 2000

Rapport sur la lutte contre la fraude de l'aide sociale - 1999-2000

Introduction

Le gouvernement a adopté plusieurs mesures importantes pour prévenir la fraude et détecter les recours abusifs au système d'aide sociale. Le ministère des Services sociaux et communautaires rend compte chaque année des résultats de ses processus de révision de l'admissibilité à l'aide sociale. Le présent rapport couvre la période du 1er avril 1999 au 31 mars 2000. Les mesures prises pour lutter contre la fraude et l'usage abusif du système d'aide sociale ont produit des résultats positifs en 1999-2000, notamment les suivants :

Tableau 1 : Résultats

	1999-2000	1998-1999	1997-1998
Condamnations au criminel pour fraude de l'aide sociale	557	747	1 123
Diminution ou annulation des prestations par suite d'une évaluation de l'admissibilité ou d'une enquête	15 680	16 946	14 771
Prestations d'aide sociale auxquelles les bénéficiaires n'avaient pas droit	46,3 millions de dollars	60 millions de dollars	63 millions de dollars
Déboursements évités	20 millions de dollars	38 millions de dollars	37 millions de dollars

Enquêtes sur l'admissibilité

Une évaluation de l'admissibilité ou une enquête est effectuée dans tous les cas où un membre du public fait une allégation de fraude ou lorsqu'on décèle des irrégularités possibles. Les notifications proviennent de plusieurs sources. L'examen des dossiers par les bureaux locaux révèle des écarts. Les membres du public communiquent avec les bureaux locaux ou utilisent la Ligne antifraude pour dénoncer les fraudeurs présumés. Les ententes d'échange de renseignements permettent également de signaler des cas suspects.

Toutes les notifications sont transmises aux bureaux locaux d'aide sociale qui procèdent aux évaluations et aux enquêtes. Des agents de révision de l'admissibilité enquêtent sur ces notifications dans les bureaux provinciaux et municipaux de l'Ontario.

Au total, 55 041 notifications de fraude ont été reçues en 1999-

2000. Le tableau 2 indique le nombre de notifications selon chacune des sources.

Tableau 2 : Source des notifications de fraude de l'aide sociale			
	1999-2000	1998-1999	1997-1998
Ligne antifraude	8 825	8 327	7 910
Ententes d'échange de renseignements	12 502	11 577	12 514
Bureaux provinciaux / municipaux	33 714	39 158	41 229
TOTAL	55 041	59 062	61 653

En 1999-2000, 43 900 enquêtes ont été menées à terme. De ce nombre, 15 680 enquêtes ont eu pour résultat la diminution ou l'annulation des prestations. Le tableau 2 présente les résultats des enquêtes menées en 1999-2000.

Tableau 3 : Résultats des enquêtes menées à terme						
	1999-2000		1998-1999		1997-1998	
	Nombre de cas	% des cas	Nombre de cas	% des cas	Nombre de cas	% des cas
Prestations d'aide sociale diminuées ou annulées par suite d'une évaluation de l'admissibilité ou d'une enquête	15 680	35,7 %	16 946	33,9 %	14 771	27,6 %
Bénéficiaire jugé admissible	28 220	64,3 %	33 041	66,1 %	38 681	72,4 %
Total	43 900	100,0 %	49 987	100,0 %	53 452	100,0 %

En 1999-2000, 557 personnes ont été déclarées coupables de fraude de l'aide sociale. De plus, la police a fait enquête sur 601 autres cas, et 103 cas ont été renvoyés au procureur de la Couronne de la province.

Tableau 4 : Enquêtes policières et condamnations au criminel			
	1999-2000	1998-1999	1997-1998
Condamnations au criminel pour fraude de l'aide sociale	557	747	1 123
Cas ayant fait l'objet d'une enquête policière	601	722	623
Cas renvoyés au procureur de la Couronne de la province	103	232	498

Dans les cas où des mesures ont été prises, diverses raisons ont justifié la réduction ou l'annulation des prestations. Le tableau 5 ci-dessous présente ces raisons et le nombre de cas correspondant

Tableau 5 : Raison de la réduction ou de l'annulation des prestations						
	1999-2000		1998-1999		1997-1998	
	Nombre de cas	% des cas	Nombre de cas	% des cas	Nombre de cas	% des cas
Bénéficiaire incarcéré	7 139	45,5 %	5 747	33,9 %	3 136	21,2 %
Conjoint non déclaré	1 709	10,9 %	2 475	14,6 %	3 107	21,0 %
Revenu non déclaré	2 309	14,8 %	2 546	15,0 %	2 559	17,3 %
Gains non déclarés	1 416	9,0 %	1 958	11,6 %	1 743	11,8 %
Fausse adresse	1 339	8,5 %	1 617	9,5 %	1 504	10,2 %
Loyer inférieur au montant déclaré	540	3,4 %	771	4,5 %	719	4,9 %
Enfant ne vivant pas avec le bénéficiaire ou enfant n'allant pas à l'école*	416	2,7 %	486	2,9 %	504	3,4 %
Chèques en double	136	0,9 %	261	1,5 %	326	2,2 %
Biens non déclarés	204	1,3 %	280	1,7 %	309	2,1 %
Autres	472	3,0 %	805	4,8 %	864	5,9 %
Total	15 680	100,0 %	16 946	100,0 %	14 771	100,0 %

La diminution et l'annulation de prestations en 1999-2000 ont permis de recouvrer environ 46 millions de dollars versés en prestations d'aide sociale à des bénéficiaires qui n'y avaient pas droit ainsi que d'éviter le déboursement d'environ 20 millions de dollars. Ces calculs se fondent sur le total des paiements que les bénéficiaires doivent rembourser et sur une estimation des prestations qui auraient été versées si les bénéficiaires concernés n'avaient pas été jugés non admissibles.

Ligne antifraude (1 800-394-7867)

La Ligne antifraude est un numéro central 1 800 que les membres du public peuvent composer pour dénoncer des cas présumés de fraude du système d'aide sociale. Toutes les allégations de fraude sont soumises aux bureaux locaux d'aide sociale qui procèdent aux évaluations et aux enquêtes nécessaires. Le tableau 6 présente les résultats obtenus en 1999-2000.

Tableau 6 : Ligne antifraude			
	1999-2000	1998-1999	1997-1998
Appels reçus par l'entremise du service téléphonique provincial	19 662	21 534	18 201
Nombre de cas de fraude signalés	8 825	8 327	7 910
Nombre de bénéficiaires dont les prestations ont été réduites ou annulées par suite d'une évaluation de l'admissibilité ou d'une enquête	883	905	1,044
Total des prestations versées à des personnes qui n'y avaient pas droit et des déboursements	6,1 millions de dollars	6,9 millions de dollars	8,9 millions de dollars

évités	de dollars	de dollars	de dollars

Ententes d'échange de renseignement

Les ententes d'échange de renseignements conclues par le gouvernement de l'Ontario avec des tierces parties contribuent à empêcher les personnes qui n'y ont pas droit de toucher des prestations d'aide sociale. Par exemple, les renseignements fournis par le ministère des Services correctionnels permettent de retracer les personnes incarcérées qui touchent illégalement des prestations. De même, l'accès en ligne aux données de tierces parties permet au personnel de l'aide sociale de calculer plus rapidement et plus précisément les prestations auxquelles une personne a droit au moment où elle présente sa demande. Jusqu'ici, des ententes ont été signées avec plusieurs ministères du gouvernement de l'Ontario, avec d'autres gouvernements provinciaux et avec des ministères du gouvernement fédéral, le ministère des Services sociaux et communautaires poursuit ses démarches en vue de conclure des ententes avec d'autres tierces parties.

Tableau 7 : Ententes d'échange de renseignements

Autres ministères du gouvernement de l'Ontario	• Ministère du Procureur général (Bureau des obligations familiales) • Ministère des Services correctionnels • Ministère des Transports • Ministère de la Formation et des Collèges et Universités (Régime d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario)
Autres provinces Tous les gouvernements provinciaux et territoriaux; jumelage automatisé de données avec les gouvernements suivants :	• Alberta • Saskatchewan • Manitoba • Nouvelle-Écosse (jumelage manuel ponctuel avec les autres)
Gouvernement fédéral	• Développement des ressources humaines (Assurance-emploi) • Citoyenneté et Immigration Canada

© 2000, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario ~ Dernière mise à jour : 22 novembre 2000.

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. On ne peut garantir que
l'information est à jour ou exacte. Les lecteurs devront vérifier l'information avant de s'en servir.